

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres :
Pierre Boudreau, Nicole Hébert, Louise Blanchard, Terry Ing,
Jacques Boucher et Jean-Claude Doiron

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ dix-huit (18)
personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur
général, Dave Cowan, directeur général adjoint, Julie Jacob,
greffière et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à
l'ordre vers 19 h 01.

2024-158

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée
par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre
du jour avec des ajouts au point 20. Questions nouvelles :
Permis provisoire pour Ghislain Fournier et Soumissions pour la
réfection de la rue Cormier. Adoptée

2024-159

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-160

Offre d'achat du terrain
excédentaire NID 20394011
par Monsieur Camille Chenard

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et
appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de vendre
le terrain excédentaire portant le numéro d'identification
20394011 à Monsieur Camille Chenard au montant de 5 400 \$
plus TVH. Les frais légaux et l'arpentage sont sous la
responsabilité de l'acheteur. Adoptée

2024-161

Soumissions – réfection de la
rue Lavigne

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et
appuyée par le conseiller Terry Ing, sous recommandation de
Roy Consultants, il est résolu d'accepter la soumission de Landry
Asphalte Ltée au montant de 129 800 \$ (avant taxes) pour la
réfection de la rue Lavigne. Adoptée

2024-162

Soumissions – Prolongement
de la rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, sous recommandation de Roy Consultants, il est résolu d'accepter la soumission de Aurèle Mallais et Fils Ltée au montant de 321 935 \$ (avant taxes) pour le prolongement de la rue de la Gare. Adoptée

2024-163

Demande de financement de
la Corporation de financement
des municipalités du N.-B. –
3 476 000 \$

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu que la greffière, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Caraquet d'un montant de 3 476 000 \$, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Caraquet convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adoptée

2024-164

Mise à jour du projet de
débarcadère à St-Simon

Le maire Bernard Thériault fait une mise à jour du projet de débarcadère à St-Simon. La Ville est sur le point d'acquérir la propriété de la province. Une nouvelle étude par Roy Consultant a été demandée ciblant que les petites embarcations.

2024-165

Résolution autorisant la
rédaction de l'arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de
Caraquet et fixant la date de
l'audience publique – Dr Denis
Thériault

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par Dr Denis Thériault et que cette demande a pour but d'ajouter l'usage, habitation multifamiliale, aux usages permis dans les zones C2;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;

- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 15 octobre 2024 à l'hôtel de ville de Caraquet (N.-B.) à 19 h. Adoptée

2024-166

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet et fixant la date la présentation publique – Ghislain Fournier (MaxMat)

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal à la suite d'une demande présentée par Ghislain Fournier (MaxMat) pour permettre un agrandissement d'une affectation M (mixte) à partir d'une affectation R (résidentielle) sur la partie sud des NID 20468401 et 20468419;

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et ladite modification soit présentée au public le 15 octobre 2024 en la salle du Conseil à Caraquet, N.-B. à 19 h ; que la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la greffière. Adoptée

2024-167

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet et fixant la date de l'audience publique – Club Chasse et Pêche de Bas-Caraquet (champ de tir)

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Jacques Boucher;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par le Club Chasse et pêche de Bas-Caraquet et que cette demande a pour but d'ajouter l'usage d'un champ de tir dans la zone N (naturelle) et ajouter aux dispositions générales de l'arrêté de zonage une section encadrant l'usage d'un champ de tir;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la greffière se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;

c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 15 octobre 2024 à l'hôtel de ville de Caraquet (N.-B.) à 19 h. Adoptée

2024-168

Constitution en comité plénier à huis clos en conformité avec l'article 6) a) x) de notre arrêté procédural dans le but de discuter d'information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives et salariales et les processus d'embauche

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de se constituer en comité plénier à huis clos en conformité avec l'article 6) a) x) de notre arrêté procédural dans le but de discuter d'information relative au travail et à l'emploi, y compris la négociation de conventions collectives et salariales et les processus d'embauche. Adoptée

2024-169

Retour en assemblée ordinaire

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu de revenir en assemblée ordinaire. Adoptée

2024-170

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 17 juin 2024 et des assemblées extraordinaires du 15 juillet et du 7 août 2024 avec correction. Adoptée

CORRECTIONS APPORTÉES

- **Résolution 2024-111** : changer Jacques Dugas pour Jacques Boucher
- Ajouter la présence du conseiller Pierre Boudreau à l'assemblée du 7 août 2024.

2024-171

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-verbaux.

2024-172

Exposés des membres du conseil

La conseillère Louise Blanchard demande que le maire envoie une lettre de félicitations au conseil municipal de Beausoleil concernant leurs politiques d'affichage.

Le conseiller Pierre Boudreau est satisfait de la rencontre concernant la politique d'habitation à Évangéline en juin dernier.

Il souligne l'ouverture du Centre communautaire à Landry Office ce 1^{er} septembre.

Il a participé à quelques rencontres d'AcadieNor.

Il mentionne que la situation de la Chambre de commerce est délicate et que des rencontres vont avoir lieu prochainement.

Le conseiller Jean-Claude Doiron félicite les organisateurs du Festival acadien.

Il félicite également les organisateurs du Festival des coques de St-Simon. Il ajoute que la cuisine du Chalet du capitaine est en rénovation, ce qui lui permettra de servir comme centre de réchauffement en cas de besoin. Une demande de subvention à la Ville sera soumise bientôt pour l'achat d'une génératrice.

Il se dit agréablement surpris des nombreux projets de logements présentés à une session de travail du conseil municipal.

Une ébauche d'affichage des enseignes sur tout le territoire sera soumise bientôt.

Il est ravi que la CSRPA a débuté la série de rencontres avec le conseil municipal pour la planification du nouveau plan d'aménagement de notre territoire.

Il demande au maire de discuter d'un possible prolongement d'aqueduc à St-Simon.

La conseillère Nicole Hébert rapporte les remerciements d'une citoyenne pour le travail effectué dans la rue Richard.

Elle énumère les activités à venir au Club 50 de Bas-Caraquet.

Le conseiller Terry Ing mentionne que les pompiers lui ont rapporté un manque d'équipement pour la sécurité en mer et qu'ils remercient la Ville pour l'achat d'uniformes.

Il a participé à une rencontre du comité des travaux publics. L'achat d'une balayeuse de rue est à prévoir.

Concernant Caraquet Centre-Ville, pour cause d'un manque de direction, plusieurs dossiers ont été rapatriés à la Ville, entre autres, les dollars Centre-Ville. Une rencontre du conseil d'administration a lieu demain. Le Festival de la peur sera possiblement sous-contracté. Il termine en soulignant le travail et le dévouement de madame Claudette Gingras, décédée récemment.

Le maire fait un compte-rendu des dossiers suivants :

- Garderie : Il remercie la députée Isabelle Thériault pour avoir agi rapidement dans ce dossier. 42 places subventionnées ont été sauvegardées. La création d'une garderie communautaire a été menée à bien, cependant, la recherche d'un local permanent se poursuit.
- Les travaux effectués dans les rues à Bas-Caraquet
- Les abris postaux à Pokesudie
- Une étude concernant les maringoins a été demandée.
- Les rénovations éventuelles du centre communautaire à Évangéline
- L'ouverture officielle du Centre communautaire à Landry Office
- Les rencontres du conseil municipal pour la planification du nouveau plan d'aménagement de la Ville sont débutées.
- Le local scout de Bas-Caraquet sera rénové en 4 logements abordables.
- La Ville de Caraquet a été choisie comme Communauté francophone accueillante. Une subvention sera reçue à cette effet.
- Une rencontre avec le directeur général du Festival acadien est prévue bientôt.
- Une rencontre avec les propriétaires de maisons patrimoniales a eu lieu et le guide d'interventions physiques leur a été remis.
- Une organisation à but non lucratif a entrepris les travaux de rénovations de l'église protestante.
- La collaboration se continue avec le Port de plaisance de Bas-Caraquet pour les travaux de rénovations.
- Le maire remercie les différents paliers gouvernementaux pour leur contributions financières.
- Il mentionne qu'une sensibilisation devrait être effectuée auprès des cyclistes à l'effet que plusieurs ne s'arrêtent pas aux lumières clignotantes aux traverses pour piétons. Le directeur général ajoute que les cyclistes doivent s'assurer d'un contact visuel avec les automobilistes des deux côtés.
- Finalement, le maire mentionne qu'une étude de faisabilité sera demandée pour le prolongement du réseau d'aqueduc à St-Simon.

2024-173

Correspondance reçue et
envoyée des mois de juin,
juillet et août 2024

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée des mois de juin, juillet et août 2024.

2024-174

Questions nouvelles – Permis
provisoire – Ghislain Fournier
(MaxMat)

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu que la Ville de Caraquet appuie la demande de Ghislain Fournier (MaxMat) pour l'obtention d'un permis provisoire pour la construction de 3 bâtiments contenant 5 logements chacun pour les terrains portant les numéros d'identification NID 20385514, 20468427, 20468401 et 20468419. Par ailleurs, la Ville de Caraquet comprend, qu'advenant que la situation devienne illégale suite à l'échéance du permis provisoire, à l'échec d'un processus de modification au zonage ou de toute autre mesure prise dans le but de rendre conforme le projet, la municipalité devra se prononcer sur le besoin d'entreprendre les procédures légales nécessaires au respect de ses règlements, et ce, à ses propres frais. Adoptée

2024-175

Questions nouvelles –
Soumissions – réfection de la
rue Cormier

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, sous recommandation de Roy Consultants, il est résolu d'accepter la soumission de Landry Asphalte Ltée au montant de 146 775 \$ (avant taxes) pour la réfection de la rue Cormier. Adoptée

2024-177

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2024-178

Présentation et intervention du
public

Monsieur Placide Chiasson de St-Simon demande s'il est possible de faire quelque chose pour la poussière dans le chemin Lebouthillier. Le maire ira constater la situation et fera un suivi.

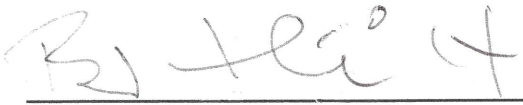
Une citoyenne demande si des centres sont accessibles à Caraquet en cas de désastre. Le coordonnateur des mesures d'urgences, Dave Cowan, mentionne que le Carrefour de la Mer et le Centre culturel sont des endroits désignés et que la Croix-Rouge en a également selon le désastre.

Monsieur Livain Lanteigne mentionne qu'il serait prêt à céder son terrain pour le prolongement de la rue Gabriel-Giraud, mais demande que le puits soit protégé, soit en implantant un parc ou autre.

2024-179

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 58.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB GREFFIÈRE